

Atlantic
Summer
Institute
on Healthy
and Safe
Communities



l'Institut
d'été sur les
collectivités
sûres et en
santé au
Canada atlantique

MÉMOIRE DE L'IEA



INVESTISSEMENT EN AMONT

La promotion de la santé mentale
des nourrissons, des enfants et des
jeunes au premier plan

RÉSUMÉ

www.asi-iea.ca/fr

Résumé

Il incombe à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens d'élever des enfants en santé. Le soutien et la promotion de la santé mentale des nourrissons, des enfants et des jeunes (ci-après « les enfants et les jeunes ») sont des piliers essentiels au développement de personnes qui apporteront tout au long de leur vie des contributions positives à leur collectivité et à la société. En outre, le renforcement des politiques et des programmes qui appuient une bonne santé mentale chez les enfants et les jeunes est crucial à la création d'un Canada atlantique durable et inclusif.

En 2020 et 2021, l'Institut d'été sur les collectivités sûres et en santé au Canada atlantique (IÉA) a préparé ce mémoire en partenariat avec Vers un chez-soi Canada et un groupe de travail. L'objectif consiste à promouvoir l'investissement en amont dans les politiques et les mesures de soutien pour la santé mentale des enfants et des jeunes. Ces efforts se fondent sur la certitude que grâce à l'action collective, nous pouvons transformer comment la collectivité et les gouvernements orientent les politiques et financent l'innovation.

Certes, la gouvernance est du ressort des autorités fédérales, provinciales, municipales et autochtones de chaque province, mais le Canada atlantique possède des caractéristiques et des infrastructures qui unissent ces provinces pour former une seule région, ouvrant des possibilités d'échange de savoirs et de collaborations uniques. Or, même si les provinces de l'Atlantique ont des forces, leur réponse actuelle aux besoins en santé mentale est un ensemble disparate et incomplet de stratégies, de cadres de travail et de programmes. Ce mémoire tient compte des données actuelles dans le but d'influencer les politiques au Canada atlantique et de promouvoir la santé mentale des enfants et des jeunes. Il renforce aussi et met à l'honneur l'excellent travail qui se fait déjà dans la région.

Nous proposons un changement transformateur et lançons un appel à l'action articulé en quatre grandes priorités qui, ensemble, peuvent nous permettre de concentrer nos efforts pour créer une approche exhaustive qui favorise et soutient la santé mentale des enfants, des jeunes, de leur famille et de leur collectivité. Ces priorités nécessiteront l'adoption de nouvelles approches, comme nous l'expliquons ici :

Une « approche pangouvernementale » grâce à la mise en place multisectorielle d'un **cadre de travail pour la santé mentale dans toutes les politiques** s'appuyant sur le cadre d'action pour la santé dans toutes les politiques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2014).

Une « approche pansociale » grâce à une **plateforme multilatérale** pour la région de l'Atlantique, où des représentants et représentantes de communautés diversifiées, d'organisations autochtones, du milieu universitaire, des gouvernements et du secteur privé échangent des connaissances et élaborent ensemble des solutions pour des politiques et des programmes fondés sur les données.

Une « approche pancommunautaire » grâce à l'**investissement dans l'action communautaire** : les groupes et les organismes communautaires travaillent déjà à la création de milieux de soutien pour les enfants et les jeunes. Il faut à tout prix s'assurer que les collectivités disposent du soutien nécessaire pour faire ce travail.

Un **modèle de financement intégré et durable** qui soutient ces approches globales visant à financer et à maximiser le capital social dans nos collectivités. Le financement doit comprendre des contributions multisectorielles dans chaque province; ne faire l'objet que d'une seule demande de la part des collectivités; être pluriannuel et durable et mettre l'accent sur la promotion de la santé mentale grâce à l'innovation, les solutions aux problèmes à la source des inégalités en santé mentale ainsi que l'évaluation.

Recommandations

Pour opérer un changement transformateur, nous aurons besoin de leaders (notamment des leaders fédéraux, provinciaux, communautaires et autochtones) qui veilleront à ce que nos façons d'élaborer les politiques publiques soient fondamentalement modifiées. Nos recommandations sont les suivantes :

1. Que les gouvernements des provinces de l'Atlantique reconnaissent que toutes les politiques ont une incidence sur la santé mentale des enfants et des jeunes et coordonnent leurs efforts pour soutenir les engagements d'investissement en amont actuels et futurs dans ce domaine, tout cela en s'appuyant sur un « cadre de travail sur la santé mentale dans toutes les politiques ».
2. Que les gouvernements des provinces de l'Atlantique s'appuient sur les structures et réseaux existants de la région, comme le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, pour établir une direction régionale pour la santé mentale dans toutes les politiques.
3. Que les gouvernements nouent des liens et solidifient leurs collaborations avec les peuples autochtones dans tous les domaines, pour les raisons suivantes :
 - accorder la priorité à l'établissement de liens de respect mutuel entre les peuples colonisateurs et les communautés autochtones;
 - solidifier l'établissement de liens et la collaboration entre les gouvernements provinciaux et les peuples autochtones en élaborant de façon collaborative des politiques et programmes axés sur les communautés autochtones;
 - fournir des ressources et des mesures de soutien aux initiatives autochtones existantes et futures;
 - s'inspirer du savoir autochtone pour l'élaboration de politiques destinées à l'ensemble du Canada atlantique.
4. Que les gouvernements appuient la mise en place d'une plateforme multilatérale pour faciliter l'harmonisation des efforts de promotion de la santé mentale des enfants et des jeunes à l'échelle locale et provinciale, avec une vision, des valeurs, des stratégies et des objectifs communs.
5. Que les gouvernements reconnaissent et soutiennent le rôle des organismes communautaires comme point de mire de l'investissement en amont pour la santé mentale des enfants et des jeunes.
6. Que les gouvernements passent en revue les cadres d'investissement et de financement et s'alignent mieux au modèle de financement durable et intégré qui se trouve dans le présent mémoire.
7. Que les gouvernements fassent le nécessaire pour renforcer les capacités de promotion pour la santé mentale des enfants et des jeunes, notamment grâce au perfectionnement professionnel axé sur les déterminants sociaux des inégalités en santé mentale, à l'élaboration de politiques, à la mobilisation des connaissances et à l'apprentissage du travail de collaboration multisectoriel.

8. Que les gouvernements travaillent de concert avec des communautés et des groupes diversifiés afin que l'investissement dans la promotion de la santé mentale des enfants et des jeunes soit équitable.
9. Que l'ensemble des parties prenantes du Canada atlantique adopte une optique de santé mentale dans toutes les politiques quant à l'élaboration et l'application de politiques organisationnelles et municipales.

Ce mémoire plaide en faveur d'une mobilisation à l'égard d'un changement transformateur. Il appelle les leaders (y compris les élu·es et élus fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones) à faire un grand virage dans la manière d'élaborer des politiques publiques saines. Cette attention accordée à la santé mentale dans toutes les politiques entraînera la création de nouveaux processus et structures pour soutenir les investissements en amont qui font la promotion de la santé mentale. Soulignons que ces idées ne sont pas nouvelles : le mémoire comprend des exemples de l'important travail que font des collectivités, des ministères provinciaux et des organismes à but non lucratif pour soutenir la promotion de la santé mentale des enfants et des jeunes. Il importe de soutenir ce travail et d'y investir des ressources, et l'IEA et ses partenaires sont bien placés pour jouer un rôle actif dans cette démarche.